

# PRÊT D'HONNEUR CREATION/REPRISE



PRÊT D'HONNEUR

De 3 K€ à 25 K€

De 2 ans à 5 ans

Le prêt d'honneur Initiative Corrèze est un prêt d'honneur qui vous permet de renforcer votre apport personnel pour faciliter l'obtention d'un prêt bancaire.



## BÉNÉFICIAIRES

Personnes physiques, dirigeant une entreprise répondant aux critères suivants :

**Entreprise exerçant dans tous secteurs d'activités** à l'exclusion des intermédiaires financiers, promotions et locations immobilières

**Entreprise créée depuis moins de 3 ans à la date de la demande**

**Capital détenu à hauteur minimum de plus de 50%** par le demandeur. Le demandeur doit avoir une activité effective au sein de ladite entreprise



## FRAIS

- Garantie BPI
- Assurance invalidité / décès



## ATOUTS

- Renforcement des fonds propres**
- Apport de confiance** pour les financeurs lié à l'accompagnement personnalisé du réseau Initiative Corrèze



## CONTACT



## MODALITES

**Montant entre 3 000€ et 15 000€** et jusqu'à 25 000€ pour les projets industriels (le montant total des prêts d'honneur pour un même dossier est plafonné à 30 000€ et à 50 000€ pour les projets industriels)

**Sans garantie personnelle**

**A taux 0**

**Prêt d'une durée comprise entre 24 et 60 mois** avec possibilité d'un différé de remboursement de 6 mois

**Prêt remboursable mensuellement** par prélèvement automatique sur le compte bancaire personnel du bénéficiaire

**Le prêt d'honneur est obligatoirement associé à un prêt bancaire**



## QUE FINANCE CE PRÊT ?

**Réalisation d'investissements** : matériel ou immatériel

**Financement du besoin en fonds de roulement** nécessaire au démarrage de l'activité

05 19 59 01 80

[www.initiativecorreze.fr](http://www.initiativecorreze.fr)

[contact@initiativecorreze.fr](mailto:contact@initiativecorreze.fr)

